

Scénarios de la rentrée : les écoles privées s'organisent, mais beaucoup de questions restent en suspens

Montréal, le 16 juin 2020. – La Fédération des établissements d'enseignement privés accueille favorablement le message clair envoyé par le ministre Roberge voulant, qu'indépendamment de l'évolution de la pandémie, tout soit mis en place pour que les élèves aient 180 jours d'école l'année prochaine.

« La sécurité des élèves et du personnel est prioritaire, et nous allons veiller à mettre en place toutes les mesures nécessaires pour limiter les risques de propagation du virus, explique David Bowles, président de la Fédération. Toutefois, il est essentiel d'envoyer un message clair aux jeunes et à leur famille que l'école est obligatoire et que peu importe ce que nous réserve le futur, et même s'il y a une deuxième vague, les élèves doivent être au travail 180 jours par année. »

Par ailleurs, les écoles privées s'inquiètent du manque de planification du gouvernement en ce qui a trait au transport scolaire. Si on privilégie les mesures de distanciation dans les autobus scolaires plutôt que le port du masque comme on le fait dans les transports en commun, il sera impossible de véhiculer tous les élèves et les coûts risquent d'exploser. Les écoles privées s'interrogent sur l'incohérence en matière de transport, alors que les élèves qui utilisent le transport scolaire sont soumis à des règles différentes de ceux qui utilisent les transports en commun.

« Nous avons fait des propositions au gouvernement pour un transport scolaire sécuritaire et abordable, et nous sommes en attente de réponses du Ministère », précise M. Bowles.

En ce qui a trait à l'organisation scolaire, plusieurs questions demeurent en suspens, notamment pour ce qui est des cours optionnels, des mesures mises en place pour soutenir les élèves en difficulté et des activités parascolaires. Ces points devraient être éclaircis au cours des prochaines semaines afin de bien préparer la rentrée. Les parents et les élèves devront donc attendre encore un peu avant d'obtenir toutes les réponses à leurs questions.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 135 écoles secondaires, 110 écoles préscolaires et primaires ainsi que 12 écoles spécialisées en adaptation scolaire. Ces écoles autonomes sont fréquentées par quelque 116 000 élèves répartis sur le territoire québécois. La

Fédération offre un vaste choix de formations au personnel des écoles membres, des services-conseils et des services d'achats groupés.

Pour en savoir plus

[Les différents visages de l'enseignement privé](#)

<https://ecolespriveesquebec.ca/>

www.feep.qc.ca

Source :

Geneviève Beauvais

Tél. : 514 381-8891, poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca

Twitter : @LaFeep